



CENTRE DE FORMATION
DE L'ARTISANAT



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

SENSIBILISATION AMIANTE ENVIRONNEMENTAL

OBJECTIFS

- Connaître les caractéristiques physico-chimiques de l'amiante
- Disposer des bases de la réglementation
- Savoir reconnaître les principaux matériaux amiantifères
- Connaître les principes généraux de prévention et de protection
- Connaître et être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions

PUBLIC CONCERNÉ

Artisans du gros œuvre

LIEUX

- Centre de Formation de l'artisanat à Nouville
- Antennes CMA Koné, Koumac, Poindimié

DATE

Consulter le planning de formation sur www.cma.nc

CONTENU TECHNIQUE

A / PRÉSENTATION

- > L'amiante et les hommes
- > Les caractéristiques physico-chimiques de l'amiante
- > Les dangers de l'amiante
- > L'amiante environnemental en Nouvelle-Calédonie

B / PRÉSENTATION DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

C / LES ÉTAPES DE LA PRISE EN COMPTE DE L'AMIANTE

- > Repérage des matériaux amiantifères

D / PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- > Efficacité, usage et critères de choix, avantages et inconvénients

E / PRÉSENTATION DES MOYENS DE PROTECTION COLLECTIVE

- > Abattage des poussières, arrosage, fixation, confinement, déprimogènes...

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Animation du contenu à l'aide de documents de présentation et d'échanges
- > A l'issue de la formation, il sera remis à chaque participant un livret de formation relatif à ladite formation



4 heures



7h30/11h30



6/12 stagiaires



15 000F

OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

Délibération territoriale n° 82 du 25 août 2010 pour toute personne (chefs d'entreprise, salariés) effectuant des travaux sur terrains amiantifères